

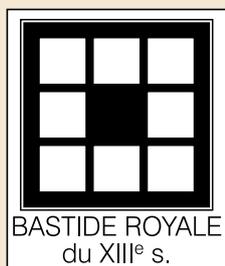
La Vie Dommoise

Bulletin de la Municipalité et des Dommois



N° 84 - MAI 2023

2. Informations pratiques - 3. Éditorial / Délégations / État Civil - 4. Congrès Association des Plus Beaux Villages de France
4/5. Réunion d'Information et d'Échange avec les Dommois - 5. Un Hôpital Labellisé à Domme
6/7/8. La Page de la Communauté de Communes - 8/9/10/11/12. Les Brèves de Domme - 12/13/14. La Page des Associations
15/16. La Page de l'Office de Tourisme - 17. La Page de l'Office de la Culture - 18. Un Trait d'Histoire



Directeur de la publication :
Jean-Claude CASSAGNOLE

Rédaction :
Comité de rédaction

Photos :
Jean-Paul COIFFET
ASSOCIATIONS
OFFICE DE TOURISME
DIVERS

Réalisation :
Imprimerie du Progrès - Belvès

Si vous ne voulez pas recevoir cette publication, merci de le signaler à la Mairie.

Informations Pratiques



- ▶ **Pompiers** 18 / 112
- ▶ **Gendarmerie** 17 ou 05 53 28 66 70
Ouverture au public le Jeudi : 8h30 à 12h00 - 14h00 à 18h00
En dehors des jours et horaires d'ouverture, en cas d'urgence, composer le 17 ou le 05 53 28 66 70, ou utiliser l'interphone situé au portail de la Gendarmerie.
- ▶ **Agence Postale Communale** 05 53 31 17 51
Heures d'ouverture :
Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 16 h 00
Samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Levée du courrier :
Du Lundi au Vendredi à 9 h 00 - Samedi à 11 h 30
- ▶ **Office de Tourisme** 05 53 31 71 00 - 05 53 31 71 09
e-mail : perigordnoir.tourisme@gmail.com - Site : tourisme-domme.com
Heures d'ouverture :
Tous les jours de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- ▶ **Infirmière : Anne LACHAUD-THAMIÉ** 06 08 96 57 59
Pour soins au cabinet, 16 Gîtes de la Bastide (Le Pradal), prendre rendez-vous au numéro ci dessus
- ▶ **Sophrologue - M. Jean-Luc CLAESSEN** 06 80 72 44 51
- ▶ **Hôpital - Maison de Retraite** 05 53 31 49 49
- ▶ **Soins Infirmiers à Domicile (S.I.A.D.)** 05 53 31 49 49
- ▶ **Pharmacie du CAPIOL à CÉNAC** 05 53 28 30 01
- ▶ **Messe Dominicale**
(renseignements au Tél. 05 53 59 03 16)
- ▶ **Notaires : Permanence le Jeudi matin à la Mairie de Domme.**
(Prendre rendez-vous à l'Étude de M^e OUDOT et M^e POUSSOU)
- ▶ **Taxi : M^{me} Yolande MARCEL** 05 53 28 35 71
S.A.R.L. ALLO TAXI 2M 06 42 70 70 53
TAXI PÉRIGORD NOIR 06 38 37 81 68
- ▶ **Déchetterie de Pech-Mercier (accès par le CD 46 à Maraval)** 05 53 29 15 59
Heures d'ouverture :
Du Mardi au Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00
Juillet et Août - du Mardi au Samedi : 6 h 45 à 14 h 00
- ▶ **Centre Intercommunal d'Action Sociale** 05 53 28 20 70
Maison des communes à Saint-Martial-de-Nabirat
- ▶ **Assistante Sociale : pour connaître les permanences,**
s'adresser au C.M.S. de Sarlat 05 53 02 07 77
- ▶ **Espace France Service à Saint-Martial de Nabirat :**
Marie DEVIERS Tél 05 53 31 69 37
Lundi : 14h à 17h30 - Mardi, Mercredi et Jeudi : 9 h à 12 h et 14h à 17h30
Vendredi : 9 h à 12 h et 14h à 16h

Services de la Mairie



Tél. 05.53.28.61.00 - Fax : 05.53.28.61.01

Adresse e-mail : mairie-domme@wanadoo.fr

Site : www.domme.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :

Du Lundi au Vendredi : 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Samedi : 9 h à 12 h

Contact Maire et Élus aux heures d'ouverture

Marché du Jeudi matin

Bibliothèque Municipale : Samedi : 10 h 30 à 12 h - Mercredi 11 h à 12 h

Éditorial



Chères Dommoises, chers Dommois,

Lors du Conseil Municipal du 5 avril dernier, les élus ont validé à l'unanimité les comptes administratifs 2022 de la commune et voté le budget primitif 2023.

Le budget primitif 2023 de la commune, hors budgets annexes, s'élève à :

- Dépenses et recettes de fonctionnement : 2 299 900,52 €

- Dépenses et recettes d'investissement : 1 693 307,53 €

Au cours de ce conseil municipal, un débat a eu lieu autour de la question de l'augmentation des taux des taxes directes locales.

Le poste de recette de fonctionnement de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF : Dotation que verse annuellement l'État à chaque commune) est stable en 2023 par rapport à 2022.

Par ailleurs et pour votre information, la commune récupère, à compter de 2023, la responsabilité de piloter le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Lors du débat budgétaire, **le conseil municipal a décidé de ne pas changer le taux communal et de le maintenir ainsi au taux de 2017, lequel était alors de 11 %** (dans la loi Macron, seule est supprimée la taxe d'habitation sur les résidences principales).

Vu le résultat positif du report à nouveau sur le budget fonctionnement, et en raison des éléments précédents, **il a été décidé de ne pas augmenter l'ensemble des taux communaux pour 2023.**

Toutefois, je vous rappelle que **l'État a décidé (loi de Finances 2023)** d'augmenter l'ensemble des bases fiscales de 7,1% en 2023. Cette augmentation se répercutera, ainsi, sur le montant de nos impôts à payer en 2023 (fonciers bâti et non bâti, habitation sur résidences secondaires et ordures ménagères).

Domme a accueilli l'Assemblée générale des Plus Beaux Villages de France pour 2023 le dernier week-end de mars ; environ 100 villages étaient représentés. Même si la météo s'est montrée capricieuse, de l'avis des participants, ce fut un succès.

Le projet « Odyssée Dordogne » est parti d'Argentat le 7 avril dernier. Lors de chaque étape, un public nombreux était présent sur les ponts, les berges de la Dordogne et surtout lors des manifestations organisées à cette occasion dans les « ports étapes » ; l'étape de l'arrivée de la gabarre au Port de Domme a été un succès en rassemblant plus de 1.000 personnes.

Que toutes les personnes qui se sont mobilisées sur ces projets en soient ici remerciées.

Le 23 mars dernier, le conseil avait convié la population à une réunion publique. Plus d'une centaine de Dommoises et Dommois ont fait « le déplacement » ; cela prouve que la population s'intéresse à la vie de sa commune et cela est porteur d'avenir. Face à cette importante participation, il a été convenu d'effectuer une deuxième réunion de ce type en 2023 ; cette dernière devrait avoir lieu au cours du dernier trimestre. Bravo et merci à tous.

Je vous laisse prendre information sur les principaux projets en cours sur notre territoire dans les pages qui suivent. Il en est de même pour les manifestations à venir : épreuve « La Rustine » (01 & 02/07), bal du 14 juillet, journée des Confréries (15/08)...

La saison touristique 2023 démarre et je demande à toutes et tous de respecter les arrêtés de stationnement, le panneautage et les principes d'occupation du domaine public ; il en va du « bon vivre ensemble ».

Les travaux sur la RD 49 « sous La Barre » devraient démarrer au mois de septembre prochain ; la durée prévisionnelle est aujourd'hui de 4 mois. Nous profiterons de cette période pour effectuer, dans Domme, des travaux eux aussi contraignants mais nécessaires à la pose de la fibre à l'intérieur de la bastide. Nous reviendrons sur le détail de ces projets lors du prochain numéro de « La Vie dommoise ».

Bon été à tous !

Jean-Claude Cassagnole
Maire de Domme

Délégations



CASSAGNOLE Jean-Claude Maire



ARMAGNAT Patrick Conseiller Municipal
Urbanisme - Suivi des travaux



BONY Bernard Conseiller Municipal
Marché de détail - Circulation et Stationnement



CAMINAIDE Hervé Conseiller Municipal
Cimetière et affaires funéraires



CHAULE Marilyne Conseillère Municipale
Communication - Patrimoine



COUSIN Francis Conseiller Délégué
Fleurissement - Représentation aux syndicats intercommunaux (électricité, eau potable, ordures ménagères, aérodrome)



DUFOUR Amandine Conseillère Municipale
Affaires scolaires et périscolaires



GERMAIN Alain Maire-Adjoint
Voirie - Bâtiments communaux - Gestion des équipes techniques - Urbanisme



HUSSON Sylvie Maire-Adjoint
Tourisme - Finances - Patrimoine - Culture - Personnel communal



LAMBERT Bernard Maire-Adjoint
Sécurité - Marché de détail - Tourisme - Commerçants - Communication



LARIVIÈRE Laurence Conseillère Municipale
Patrimoine et Culture - Urbanisme



PELLETIER Patrick Conseiller Municipal
Voirie - Réseaux divers



RAKOWSKI Jean-Jacques Conseiller Municipal
Sécurité et Prévention - Bâtiments communaux



SCHERER Stéphane Conseiller Municipal
Sport et milieu associatif



TROUBADAY Eliane Maire-Adjoint
Affaires scolaires et périscolaires - Solidarité - Fêtes et cérémonies

État Civil



Mariages

Thore HOEPER & Pauline Claire RAMBOUR 15 avril

Décès

William Francis HOLMES 22 janvier

Georgette ROCHE 08 février
Veuve d'Abel LABRUNIE

Reine CHABANT 15 février
Épouse d'Emile CHAYRON

René André Elie MAUREL 17 mars

René Gilles Jean MATHES 26 mars

Congrès de l'Association des Plus Beaux Villages de France



Comme cela avait été annoncé, l'assemblée générale de l'association des Plus Beaux Villages de France s'est déroulée cette année à Domme, du 31 mars au 02 avril 2023.

Cette association, créée il y a plus de 40 ans, a une bonne implantation dans le Sud-Ouest et en Dordogne qui compte à elle seule plus de 10 villages labellisés PBVF, Domme ayant adhéré dans les premiers.

Les congressistes (96 villages représentés sur les 172) se sont intéressés plus particulièrement à 2 thématiques d'actualité : mobilité douce et « slow tourisme », énergies renouvelables.

Même si le soleil n'était pas présent, la qualité des intervenants aux ateliers techniques, les échanges, retours d'expérience et le choix des visites organisées ont permis de concilier le sérieux des travaux et une ambiance conviviale appréciée par les participants.

Ils n'ont pas manqué de souligner le bon accueil, la beauté des sites traversés et ont manifesté l'envie de revenir plus longuement.

A l'issue du congrès, en présence de plusieurs personnalités, dont Martin Malvy (ancien ministre, invité d'honneur en sa qualité de Président du réseau Sites et Cités remarquables de France) et Germinal Peiro, président du conseil départemental (24), une convention a été signée par Alain di Stefano, président de l'association des

PBVF, et Célia Vérot, directrice générale de la Fondation du patrimoine. Elle a pour objet principal de mieux faire connaître les outils de financement de restauration du bâti privé de la Fondation du patrimoine.

Enfin, le Maire de Domme a proposé aux congressistes de vivre, avant leur départ, un instant gourmand dans la grotte de Domme, à base de produits locaux à déguster tout le long des 450 m de cheminement au sein de ce joyau patrimonial exceptionnel. En alliant la saveur des mets à la beauté de cette cavité, cet instant a été synonyme de plaisir pour les heureux élus.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint



Réunion d'Information et d'Échange du 23 Mars 2023 avec les Dommois



M. le Maire et le Conseil Municipal avaient convié la population à une réunion d'informations et d'échanges afin d'évoquer divers sujets d'actualité locale. Plus de 130 personnes étaient présentes.

M. le Maire a présenté un état des lieux de la gestion communale sous trois grands axes.

Présentation de la commune

La commune a une superficie de 24,91 km². Elle comptait 931 habitants en 2022. Elle possède 52 km de voirie (5 km intra-muros et 47 km de voirie goudronnée extra-muros) et 11,7 km de rives en bordure de la Dordogne. Domme fait partie de la Communauté de Communes de Domme-Villefranche qui compte 23 communes et à laquelle de nombreuses compétences ont été transférées. Domme est classée en Zone de Revitalisation Rurale, et appartient au réseau des Plus Beaux Villages de France depuis la fondation de l'association. Domme concourt cette année pour l'obtention de la 2^e fleur des Villes et Villages fleuris.

Situation financière

Après une présentation de l'évolution des dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de la commune, et non sans avoir rappelé la chance pour Domme d'avoir d'importantes ressources hors fiscalité telles que celles issues du stationnement, M. le Maire a attiré l'attention de l'assistance sur la fiscalité qui va augmenter en 2023, non en raison de l'augmentation des taux par la commune (le Conseil Municipal n'ayant pas voté d'augmentation des taux en 2023), mais en raison de l'augmentation des bases fiscales par l'Etat, et ce afin de compenser les hausses subies également par les collectivités et dues à l'augmentation de l'inflation.

Impôts locaux = base (valeur locative) x taux

Taxes communales : augmentation du taux de 0,5% en 2021 - 0% en 2022 - 0% en 2023.

Taxes communautaires : pas d'augmentation du taux en 2021 - 1% en 2022 - 0% en 2023.

Plus de taxe d'habitation sur les résidences principales en 2023.

Retour taxe habitation sur les résidences secondaires en 2023 - Taux identique à ce qu'il était en 2017 : 11% pour Domme.

Projets en cours et à venir

Les projets réalisés ont été rappelés : réhabilitation des grottes (tapis de cheminement et éclairage), création d'un atelier technique (sur l'ex-terrain de foot), réfection de la voirie communale (route de Lagorce et de Giverzac) sans oublier les chemins blancs, entretien des fossés et talus des bords de route, restauration et valorisation du patrimoine classé (remparts, Château du Roy), extension et mise aux normes de la caserne des pompiers, fonctionnement de la nouvelle station d'épuration (capacité 3000 raccordements) par le SIVOM de Domme-Cénac, réhabilitation du hangar communal rue de la Paillolle, aménagement et mise en service de nouvelles aires de déchets ménagers.

Les projets en cours et à venir ont été présentés et commentés :

- Création d'une gendarmerie au Pradal ;
- Aménagement de la rue Porte des tours et des abords de la place de la Porte des Tours ;
- Réfection, mise aux normes du Musée et valorisation de ses collections ;

Réunion d'Information et d'Échange (suite)



➡ Cimetière : 4 et 5^e tranches de l'allée centrale et opération d'exhumation et de réduction des corps suite à la clôture de la procédure de reprise des concessions abandonnées ;

➡ Reprise des toitures de l'Église et de l'Hôtel du Gouverneur ;

➡ Agrandissement des parkings extérieurs ;

➡ Restauration totale du toit terrasse de la Salle Paul Grassé ;

➡ Installation des plaques de voies dans le cadre de l'adressage ;

➡ Projet d'accueil d'une Brigade Mobile de Gendarmerie ;

➡ Urbanisme : élaboration du PLUi et d'un Règlement Local de Publicité Intercommunal.

Cette réunion a été l'occasion, pour M. le Maire, de rappeler certaines règles du « bien vivre ensemble » :

➡ Respect de la propreté du domaine public par les propriétaires de chiens qui doivent promener leur animal en laisse et ne pas le laisser divaguer ;

➡ Respect des biens publics qui font l'objet de trop de dégradations (tags, casse, etc..) et qui feront l'objet de la part du Maire d'un dépôt de plainte systématique ;

➡ Respect des consignes de dépôt et de tri dans les nouveaux points d'apports volontaires des déchets ménagers ;

➡ Respect par les commerçants des règles en

matière d'enseignes et d'installation des chevaux.

Les élus ont répondu à diverses questions portant sur des sujets tels que l'adressage des voies et places, les projets, la voirie et les problématiques de stationnement...



Un Hôpital Labellisé à Domme



Depuis fin 2021, le centre hospitalier de Domme, en Périgord noir, arbore le label « hôpital de proximité » pour la diversité et la qualité de ses prises en charge.

Prise en charge médicale, consultations de spécialités, accès à des plateaux techniques et construction d'actions communes ou complémentaires avec les acteurs de santé du territoire : voici les critères d'obtention du label « hôpital de proximité » accordé par l'ARS (Agence régionale de santé) et dont peut se prévaloir l'hôpital de Domme depuis maintenant un an.

Membre du GHT (groupement hospitalier de territoire) de la Dordogne et placé sous la direction commune Périgueux/Sarlat/Domme/Lanmary, l'établissement voit ainsi reconnue sa politique d'engagement pour faciliter l'accès aux soins de proximité à la population locale – dans un projet collectif de territoire – afin de fluidifier les filières de prise en charge avec les autres établissements de santé.

Une offre bien étoffée

En étroite collaboration avec les autres sites du GHT, l'hôpital de Domme accueille ses patients au sein d'un service de médecine polyvalente et d'un service de soins de suite et de réadaptation (SSR) disposant d'un plateau technique performant en kinésithérapie et d'un bassin de rééducation.

Son approche pluridisciplinaire permet une expertise dans la prise en charge de la fibromyalgie, des plaies et cicatrisations, de la surcharge pondérale et des soins palliatifs.

L'établissement dispose également d'un secteur médico-social avec un EHPAD - Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes - proposant de l'hébergement permanent ou temporaire, doté d'un Pôle d'activités et de soins adaptés (PASA) ainsi que d'un accueil de jour pour personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Au titre des services mis à disposition de la population, l'hôpital de Domme propose d'intervenir au plus près de la population avec : un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) et un service de repas à domicile.

Une ouverture sur la ville

« Par ailleurs, le CH de Domme s'est engagé depuis plusieurs mois dans une démarche dynamique et pérenne d'ouverture sur la ville, en lien avec les partenaires de santé du territoire, de manière à proposer des actions de prévention et plus globalement de promotion de la santé à destination du grand public. L'hôpital doit être identifié par la population concernée comme une ressource en matière de prise en charge médico-soignante mais aussi en matière d'orientation et d'information et cela sur des sujets variés de santé comme les addictions, la nutrition, la santé sexuelle, les personnes âgées... », ajoute l'équipe hospitalière.

Cette labellisation est donc tout à la fois une reconnaissance mais aussi une responsabilité pour aller plus loin dans la diversité de l'offre comme dans la qualité de l'accueil et des prises en charge.

La Rustine : inscrivez-vous !

Les inscriptions au week-end de balade VTT sont ouvertes !

Envoyez « RUSTINE » au 06 78 15 52 24 en indiquant votre nom et votre adresse mail. Vous recevrez alors toutes les informations sur les étapes (départs et arrivées de chacune des 23 communes du territoire). Vous choisirez votre parcours en fonction de votre rythme. Élansez-vous, seul, en famille ou avec vos amis et profitez des chemins du Grand Tour Périgord Noir – Sud Dordogne !

Ravitaillement offert. Pique-nique tiré du sac.

Date limite d'inscription : 24 juin.

Les conseils de Périgord Noir Rénov' pour améliorer votre habitat

Le saviez-vous ? L'efficacité de l'installation d'une pompe à chaleur est réelle, à condition que le logement soit correctement isolé. Dans un **logement mal isolé**, une pompe à chaleur **ne fonctionne pas ou très mal** et génère de l'inconfort thermique. L'installation d'une pompe à chaleur avec un système de chauffage complémentaire (convecteurs, chaudière) entraîne une **augmentation** importante des consommations d'électricité et de la pointe électrique, des **surcoûts** pour les ménages et une **baisse insuffisante** des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Si son installation est **combinée à une rénovation performante**, la pompe à chaleur est un outil incontournable pour **baiss**er les consommations et les émissions de gaz

à effet de serre du bâtiment, réduire la pointe électrique tout en améliorant le confort thermique.

La **réalisation d'une rénovation performante** est donc une condition préalable et impérative au fonctionnement efficace et optimal des pompes à chaleur.

Pour plus de conseils, contactez nos conseillers France Rénov' - Périgord Noir Rénov' au 05.53.45.44.62.

Dans quelles conditions l'installation d'une pompe à chaleur est-elle une solution efficace ?



Le logement est peu ou mal isolé



En cas de grand froid, la pompe à chaleur ne peut pas chauffer correctement le logement

Inconfort thermique

Le logement a été rénové au niveau BBC



Baisse des consommations d'électricité et allègement des factures d'énergie

Réduction de la pointe électrique

Baisse des émissions de gaz à effet de serre

Le Salon de l'habitat a fait le plein

Samedi 25 mars, la communauté de communes a organisé un Salon de l'habitat dédié à la rénovation et l'adaptation du logement. Cette animation, proposée dans le cadre de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)-ÉCOHA, a réuni à la salle des fêtes de Daglan près de 200 visiteurs en quête de conseils techniques et financiers. Des professionnels du bâtiment (chauffagiste, architecte, isolation...) et différents organismes publics et associatifs (SPANC, Soliha, Périgord Noir Rénov'...) ont répondu à leurs questions.

Le programme ÉCOHA est porté par trois communautés de communes : Vallée Dordogne Forêt Bessède, Pays de Fénelon et Domme - Villefranche-du-Périgord. Il permet aux propriétaires et bailleurs de bénéficier d'expertise technique et d'un accompagnement dans les demandes d'aides financières.



Odysée Dordonha : une réussite

Initié par la Communauté de Communes Domme - Villefranche-du-Périgord, l'événement Odysée Dordonha a rencontré un indéniable succès. Tout au long de la descente de la rivière Dordogne, jusqu'à Libourne, la gabare Élina II et ses occupants de la Confrérie des gabariers ont conquis le public. Le lundi 10 avril n'a pas fait exception et, pour son étape au Port-de-Domme, les rives du camping de Cénac-et-St-Julien ont fait le plein de curieux. Pour les faire patienter avant l'arrivée de l'embarcation, la communauté de communes avait mis sur pied des animations : jeu de piste de Pâques, tournoi de rampeau, concours d'énoisage, démonstration de cavage et de chien de troupeau et, pour se restaurer, un marché de producteurs de pays midi et soir, ainsi que la buvette de l'Amicale laïque Cénac-Domme. Près de 2000 personnes ont profité de cette journée festive et ensoleillée.



L'aventure n'est pas finie !

La seconde partie de l'Odysée Dordonha sera bretonne ! L'aventure se poursuit à la Semaine du Golfe organisée à Vannes du 15 au 21 mai, où la vallée de la Dordogne sera représentée. À bord du Corentin, les visiteurs découvriront ses produits phares, son terroir, ses savoir-faire d'hier et d'aujourd'hui.

L'association porteuse du projet, Itinérances Vallée Dordogne, est présidée par Jean-Claude Cassagnole. Nul doute qu'elle continuera à promouvoir notre rivière à l'avenir.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : on fait le point

La deuxième phase de l'élaboration du PLUi a démarré. Il s'agit de construire le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Le diagnostic a permis de dégager des enjeux. Sur la base de cette photographie actuelle de notre territoire, les élus engagent une réflexion pour répondre à une question : comment l'imaginons-nous dans dix ans ?

Les habitants seront associés à cette construction collective lors d'ateliers organisés à partir de la rentrée 2023. Pour être tenu informé et/ou pour participer à ces réunions de travail, inscrivez-vous à la lettre d'information en envoyant un mail à communication@comcomdv.fr ou rendez-vous sur le site domme-villefranche-du-perigord.fr

Cette vision commune du territoire, dans tout ce qui le définit (économie, cadre de vie, équipements et services...), constituera la clé de voûte du PLUi.



Les phases du PLUi

La Page de la Communauté de Communes (suite)



Vers un Règlement Local de Publicité intercommunal

Dans notre territoire plus qu'ailleurs encore, la préservation du cadre de vie et des paysages est un enjeu essentiel. On voit pourtant y fleurir des panneaux le long des routes ou des publicités grand format sur les murs, de façon anarchique voire illégale. La publicité obéit à une réglementation nationale, aujourd'hui peu appliquée et contrôlée. Sans compter que, sur certains emplacements stratégiques, la concentration de publicités est contreproductive.

Le Règlement local de publicité intercommunal, dont l'élaboration a été lancée l'an dernier par la communauté de communes, affinera les règles existantes et les adaptera au contexte local. À la clé : une publicité extérieure plus lisible et harmonisée.

Ce document fera référence pour tous les dispositifs



de publicité extérieure sur la communauté de communes. Il fixera, par zones, les règles d'implantation de toute publicité extérieure, celle-ci se déclinant en trois grandes catégories : publicités, pré-enseignes et enseignes.

Ce projet doit permettre d'établir un nouvel équilibre entre, d'une part, la valorisation du cadre de vie et, d'autre part, la promotion du développement économique au moyen de publicité extérieure.

Une démarche collective et concertée

À l'image du PLUi, cette démarche se veut collective et concertée. Des outils d'information sont en place. Ils sont destinés à l'ensemble de la population, et plus particulièrement aux acteurs économiques et associatifs. Le site internet de la communauté de communes (dommevillefranche-du-perigord.fr) donne accès au registre de participation du public où chacun peut faire part de ses observations, et des points informatifs y sont publiés au fil de l'avancée de la démarche. Les réunions publiques sont également des moments d'expression privilégiée, comme ce fut le cas à Daglan et Prats-du-Périgord les 25 et 26 avril derniers.



Les Brèves de Domme



Village VIP : plaques QR Codes

Une vingtaine de plaques QR codes ont été installées avant le 31 mars 2023 dans la bastide, sur la façade d'habitations, de monuments ou sur des murs de rues, afin de signaler un fait historique significatif, un événement cinématographique ou présenter une personnalité qui a compté pour Domme en raison de ses productions artistiques, littéraires ou juridiques.

Ces plaques sont une source complémentaire d'informations à celles existantes déjà dans le village à travers d'autres supports. Elles permettent aux visiteurs d'accéder à des découvertes qu'ils n'avaient pas prévues en se promenant dans la bastide.

Ce dispositif est dynamique car les contenus (textes, images, photos ...) sont modifiables. De plus les matériaux sont respectueux de l'environnement car ils sont recyclables

Il est multilingue puisque les informations sont

accessibles aisément, par un simple scan, en 18 langues.

Si vous n'avez pas encore visualisé le contenu de ces plaques, vous êtes invités à le faire avant même l'inauguration officielle qui devrait avoir lieu au dernier trimestre 2023.

Sylvie Husson, Maire-Adjoint

Un point sur les travaux en cours et à venir

Restauration des remparts

La 2^e tranche des travaux de restauration est terminée et a été réceptionnée le 18 avril dernier. Cette tranche concernait une section de remparts située au niveau de la Tour du Gal. La troisième tranche débutera en septembre prochain. Des travaux seront également réalisés par une entreprise locale afin de redresser un mur rempart effondré et situé au-dessus de la propriété Valéry.

Les Brèves de Domme (suite)



Château du Roy

La 1^{ère} tranche de travaux, concernant des travaux de 1^{ère} urgence, est terminée et a été réceptionnée le 19 avril 2023. La 2^{ème} tranche de travaux, relative à la stabilisation des vestiges, commencera en septembre. Du 18 juin au 15 juillet 2023, un nouveau chantier de fouilles archéologiques sera ouvert sur le site.

Valorisation des collections du Musée

Le récolement des collections et la rédaction du projet scientifique et culturel sont en cours. Une consultation va être prochainement engagée pour missionner un scénographe.

Gendarmerie

Les travaux avancent sans retard et l'ensemble devrait être livré à l'automne, agrémenté d'un nouveau city-stade.

Bâtiments communaux

Des travaux seront réalisés prochainement sur le Moulin du Roy (restauration des ailes) et la salle Paul Grassé (travaux d'étanchéité).

Voirie communale

Des travaux de dévoiement des eaux pluviales vont être réalisés à la Porte Delbos et à Bordevie (travaux de dégagement d'un virage).

Route Départementale 49

Le projet réhabilitation à 2 voies de la route « Sous La Barre » avance. Dans la dernière édition de « La Vie Dommoise » nous indiquions que la solution retenue à ce jour consiste à dévoyer la route vers le talus « haut en montant » sur quelques dizaines de mètres. Toutefois, il est apparu que la réalisation des travaux conduiraient à la réduction d'un espace boisé classé nécessitant de mettre en compatibilité le PLU de Domme avec les aménagements envisagés. Possédant la compétence « Urbanisme », la Communauté de Communes de Domme-Villefranche a prescrit une modification simple du PLU de Domme, laquelle a fait l'objet d'une enquête publique du 18 mars au 03 avril 2023 au cours de laquelle aucune opposition au projet de modification n'a été formulée. L'issue favorable de cette phase administrative préalable ouvre la voie à une réalisation prochaine des travaux.

Activités scolaires et périscolaires

Carnaval école



Le 10 mars, pour carnaval, les enfants de l'école de Domme accompagnés de Laëtitia leur maîtresse et de

Christine (AESH) se sont déguisés et sont allés au jardin public. Les enfants se sont amusés en faisant une bataille de confettis. Ensuite un goûter bien mérité offert par la municipalité clôture l'après-midi à l'école.

Eliane Troubaday, Maire-Adjoint

Rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD de Domme

Le 23 mars dans la salle de la Rode, les enfants de l'école de Domme et des seniors de l'EHPAD de Domme se sont retrouvés l'après-midi et ont partagé un moment convivial avec l'aide de l'animateur et d'une personne de l'EHPAD. Cette rencontre autour du thème de «PAQUES» leur a permis de peindre des oeufs en bois. Une partie de ces oeufs prêtés au comité des fêtes ont servi pour la chasse aux oeufs dans le jardin public le lundi 10 avril. Un goûter offert par la municipalité et l'EHPAD a permis de clôturer cette belle après-midi intergénérationnelle.



Eliane Troubaday, Maire-Adjoint

Tarification transports scolaires

Vous trouverez ci-dessous un tableau de la nouvelle tarification des transports scolaires, applicable à la rentrée 2023.

Tarification transports scolaires 2023 - 2024

	Tranche 1			Tranche 2			Tranche 3			Tranche 4			Tranche 5		
	Tarif région	Price en charge AOD	Reste à charge famille	Tarif région	Price en charge AOD	Reste à charge famille	Tarif région	Price en charge AOD	Reste à charge famille	Tarif région	Price en charge AOD	Reste à charge famille	Tarif région	Price en charge AOD	Reste à charge famille
OP Primaire et Maternelle	30 €	30 €	0,00 €	32,30 €	32,30 €	0,00 €	84 €	84 €	0,00 €	118,50 €	118,50 €	0,00 €	150 €	150 €	0,00 €
OP Secondaire	30 €	15 €	15,00 €	32,30 €	25,50 €	25,00 €	84 €	42 €	42,00 €	118,50 €	55,50 €	55,00 €	150 €	75 €	75,00 €
Interna	24 €	12 €	12,00 €	80,50 €	20,50 €	20,00 €	118,50 €	32,50 €	32,00 €	96 €	48 €	48,00 €	138,50 €	57,50 €	52,00 €
	Tarif	Price en charge AOD	Reste à charge famille												
MSD primaire + maternelle	202,50 €	202,50 €	0,00 €												
MSD Secondaire	232,50 €	0 €	232,50 €												
MSD Internat	150,00 €	0 €	150,00 €												
Navette scolaire	30 €	0 €	30 €												
Famille d'accueil (FSB)	Même principe que la FS (tarif en charge à hauteur de 100%)														
Duplicata carte	10 €	0 €	10,00 €												
Déplacement de siège															
Frais de Douanes	24 €	0 €	24,00 €												
Inscriptions après validation de grossesse															

Atelier ludique avec l'école au musée

Le 12 mai prochain aura lieu une animation destinée aux élèves de l'école de Domme pour découvrir une partie des collections du musée. En attendant la future restauration et réouverture du musée, les enfants pourront voir, à travers des jeux de découverte, des objets archéologiques mais aussi ceux du quotidien (outils, vêtements, matériel scolaire...).



Les Brèves de Domme (suite)



L'objectif est que les élèves comprennent les missions d'un musée et de son personnel, et qu'ils connaissent mieux l'histoire du musée de Domme et de ses collections reflétant le passé (et le présent) de la bastide.

Dans une démarche de partage des connaissances et d'éducation destinée au plus grand nombre, cette animation est à l'image de ce que sera le futur musée : un lieu d'apprentissage, ludique et destiné à tous.

Journée multisports

Une journée multisports pour les jeunes de 8 à 13 ans a été organisée le 9 février 2023, à la salle polyvalente du Pradal à Domme. De nombreuses activités sportives ont été proposées : orientation, tir à l'arc, crosse québécoise, tchoukball, hockey, palets, pétanque, jeux de plateau, disc golf, etc. Les enfants étaient encadrés toute la journée par des éducateurs, pour un tarif modique (50 % étant pris en charge par la commune pour les jeunes de Domme). A l'issue de la journée, un goûter réconfortant a été offert aux participants.



Travaux au cimetière

Depuis plusieurs semaines, le cimetière de Domme fait l'objet de travaux funéraires par l'entreprise Pompes Funèbres Garrigou de Sarlat. Ces travaux consistent à exhumer les corps suite à la procédure de reprise des tombes abandonnées qui aura duré près de quatre années, pour se terminer au mois de juillet 2022. Les corps sont mis en reliquaires puis inhumés dans les ossuaires communaux. Cette opération nécessite plusieurs monuments compte tenu du nombre de corps à traiter. Je sais que cela provoque un certain désagrément pour les familles qui se rendent sur la tombe de leurs défunts. Soyez-en certains, le cimetière retrouvera son état normal tant au niveau des allées que des espaces qui seront créés. Une mise en herbage et un nettoyage seront réalisés par le service technique de la commune. Concernant les travaux de l'allée centrale, ceux-ci sont reportés compte tenu de la durée des travaux réalisés par l'entreprise Garrigou de Sarlat. Ils seront reportés à l'automne et seront réalisés par l'entreprise SARL Montet Laurent de Domme.

Petit rappel pour chaque propriétaire de tombe : il vous est demandé de ne pas envahir les allées par de grosses coupes ou jardinières, et de ne pas planter d'arbustes ou rosiers, lierres décoratifs ou grimpants.

Ces lieux doivent devenir pratiques, accessibles et agréables, cela facilitera le travail des agents mais aussi le vôtre et surtout celui des propriétaires de la tombe qui jouxte la vôtre. Je sais que cela va perturber certaines habitudes prises depuis bien longtemps mais, nous devons en passer par là !

Un grand merci à : Jean-Bernard Pasquet et Guy Plett qui faisaient partie de la commission jusqu'en 2020 et depuis, à Bernard Lambert, Patrick Armagnat, Francis Cousin et moi-même, ainsi qu'au personnel administratif de la mairie.

Dans la prochaine revue dommoise, je vous parlerai du bilan comptable et ce depuis 1995 que je suis aux affaires funéraires.

Hervé Caminade



Mise en place du plan estival de circulation

La circulation et le stationnement sont difficiles à Domme, surtout dans la bastide, pendant la période touristique.

Pour que ces inconvénients passagers soient le moins désagréables possible, il convient de respecter quelques règles simples.

En matière de circulation :

- possibilité d'accéder dans la bastide pour les véhicules légers par la Porte Delbos ou par la Porte des Tours en respectant la vitesse limitée à 30 km/h ;
- respect des rues mises en sens unique ;
- interdiction de circuler dans les rues réservées aux piétons.

En matière de stationnement :

- stationnement payant sur les parkings de la place de la Rode, de la rue du Repos, à St James, aux anciens abattoirs et au Pradal pour les camping-cars ;
- stationnement gratuit sur les autres emplacements libres ;
- stationnement réservé aux employés de l'Hôpital, des commerces et des administrations sur le parking du Jubilé.

- Pour rappel :

- stationnement interdit place de la Halle le jeudi matin, jour du marché et le 14 juillet sur la place de la Rode, en raison des festivités ;

Les Brèves de Domme (suite)



- stationnement réglementé (zone bleue) place de la Halle (face au VIVAL) et rue de l'Hôpital.

La Municipalité remet en place, à compter du 1er mai 2023, pour les résidents et propriétaires sur la commune, les dispositions en matière de stationnement dans la bastide.

Un badge de stationnement est délivré à tous les résidents et/ou propriétaires de résidence sur la commune de Domme ; une carte « résident touristique » est distribuée aux locations saisonnières de la bastide (chambres d'hôtes - gîtes - hôtels), qui en font la demande. Le badge et la carte permettent de stationner sur les parkings et places « résidents » dûment identifiées. Leurs prix restent inchangés : 3 €/badge et 5 €/carte. Ils sont à retirer à la mairie de Domme sur présentation des pièces justificatives. Les anciennes cartes et les anciens badges ne sont plus valables. Le badge est à mettre dans un étui comme pour les certificats d'assurance et le numéro d'immatriculation du véhicule doit y être inscrit. La carte est posée sur le tableau de bord des véhicules de manière visible.

Il est demandé aux résidents de la bastide de ne pas jalonner les rues de cageots, de chaises, bacs à fleurs ou autres objets, visant à transformer le domaine public en parkings privés. Les objets ainsi déposés seront enlevés sans autre forme d'avertissement.

Le respect des dispositions relatives à la circulation et au stationnement sera contrôlé par deux agents de surveillance de la voie publique assermentés. Le plan estival de circulation a été réactivé depuis le 11 avril 2023.

Fleurissement de Domme

Après avoir obtenu la 1^{re} fleur en 2020 nous avons préparé avec M. le Maire et la commission fleurissement le dossier 2023 en vue de l'obtention de la 2^e fleur « Villes et Villages fleuris ». Le service technique a taillé et paillé la vigne et a effectué l'entretien des parterres et notamment la continuité du fleurissement



(aménagement de la promenade des falaises, plantation de framboisiers et de plantes vivaces moins gourmandes en eau). Une soixantaine de noyers ont été plantés sur les nouveaux parkings de St James. Le passage du jury aura lieu courant juin et nous ne manquerons pas de vous informer du résultat.

La commission fleurissement

Fêtes des Confréries

Comme convenu lors de l'assemblée générale de l'association le samedi 25 mars au chai de Moncalou, la fête du 15 août à Domme (« Fête des Confréries et des Vins de la Dordogne ») aura bien lieu Place de la Halle et du Belvédère ; de nombreuses confréries seront présentes, beaucoup d'exposants nous ont déjà fait part de leur venue, une animation musicale est également prévue. Comme d'habitude la mairie offrira un apéritif avec l'aide de tous les bénévoles. Souhaitons que le beau temps nous accompagne. Ensuite nous attendrons les vendanges de la vigne sous la Porte des Tours en espérant que nous ne serons pas touchés par les intempéries.

Francis Cousin, Conseiller Délégué

Actualités du SICTOM du Périgord Noir

La Loi de Transition Energétique incite à produire moins de déchets et faire évoluer les pratiques de collecte pour mieux valoriser les déchets collectés. Il est ainsi nécessaire de diminuer de moitié les quantités de déchets éliminés en enfouissement.

Les taxes sur l'enfouissement (sacs noirs) vont très fortement augmenter : la taxe générale sur les activités polluantes (T.G.A.P.) passera de 25 € la tonne en 2019 à 65 € en 2025.

Si rien n'est fait, les coûts et impôts exploseront. Une telle situation reste évitable.

Au terme d'une concertation, le SICTOM a décidé un moratoire de 3 ans sur l'application de la R.I. (redevance incitative) en Périgord Noir. Cette décision est motivée par le fait que le syndicat n'est pas prêt pour effectuer dans de bonnes conditions le passage à la Redevance Incitative, trop d'incertitudes demeurant sur différentes questions tant techniques que liées à la spécificité touristique du territoire mais aussi financières. Pour le moment, jusqu'en 2026, la T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères adossée au foncier bâti) demeure.

Ce moratoire doit conduire le SICTOM à finaliser, au plus vite, la mise en œuvre des nouveaux conteneurs, diminuer ses dépenses de fonctionnement, accélérer fortement la diminution des déchets enfouis et l'augmentation du tri, aller vers plus de compostage, mais aussi, généraliser la collecte des déchets par camion-grue.

En moyenne, chaque année, un Périgourdin jette plus de 286 kilos de sacs noirs. Or, ils sont principalement (80%) composés d'éléments qui n'ont rien à y faire (matières compostables, verre, emballages ou papier...).

Il faut au plus vite changer de comportement, en faisant preuve de civisme, en diminuant la part des déchets ultimes, en limitant l'impact de chacun sur l'environnement.

Vignes sous la Porte des Tours

Domme possède enfin son propre vignoble ! En effet, depuis le 19 avril dernier, au terme d'une procédure administrative entre les Vignerons des Coteaux du Céou, le

Les Brèves de Domme (suite)



Service des Douanes, la Fédération des Vins de Bergerac et de Duras et la commune de Domme, la vigne plantée sur la parcelle située sous la Porte des Tours a été restituée à la commune de Domme qui a déclaré cette vigne auprès des organes financiers et viticoles compétents avec une appellation IGP Périgord mention « Vin de Domme ». Souhaitons que cette restitution appelle de belles vendanges et que 2023 soit un cru exceptionnel.

Obligation de débroussaillage

Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité face aux feux de forêt et de végétation.

Les feux majeurs de 2022 nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Le changement climatique intensifie ce risque : la saison des feux s'allonge et le risque s'étend dans de nouvelles régions. Débroussailler son terrain et les abords de son habitation, c'est faire face à cette menace : vous limitez la propagation du feu, facilitez l'intervention des sapeurs-pompiers et c'est aussi la meilleure des protections pour vous et vos biens. C'est pour cette raison qu'il s'agit d'une obligation légale sur une partie de notre territoire, lorsque le risque le justifie. Le débroussaillage vise à réduire la

masse de végétaux dans une zone autour de vos bâtiments ou autres équipements.

Vous êtes concernés par cette obligation si vous êtes propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concernés par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur feux-foret.gouv.fr, où vous trouverez toutes les informations utiles.

Déchets Ménagers

Nous rappelons que les poubelles de ville n'ont pas vocation à recevoir les sacs noirs contenant les déchets ménagers. Ces derniers doivent être déposés dans les nouveaux points d'apports volontaires. Par ailleurs, nous invitons les loueurs de meublés à bien indiquer à leurs locataires où se trouve l'aire de déchets la plus proche afin qu'ils puissent y déposer les verres, le tri sélectif et les sacs noirs.

La Page des Associations



Amicale Laïque de Domme-Cénac

Vendredi 7 avril, l'Amicale laïque de Domme-Cénac, en accord les enseignants de Cénac et de Domme, a organisé une chasse aux œufs pour les enfants, et cela sur le site des 2 groupes scolaires du RPI.

Ainsi, à Cénac, les enfants ont pu profiter de toute la cour de l'école et de son espace boisé. Quant aux enfants scolarisés à Domme, c'est dans les espaces verts et fleuris du jardin public qu'ils sont allés à cette sympathique chasse printanière. Des pochettes de chocolats ont été distribuées à tous les enfants qui ont eu droit, après la chasse aux œufs, à des jus de fruits, tout cela offert par l'association.



Vélo-Club de Domme

La saison cycliste 2023 a repris depuis le mois de mars. Le repas du club de fin d'année s'est tenu le 19 février à Castelnaud au restaurant «La Source» en présence de presque tous les adhérents. Les entraînements du club, tous les samedis après-midi au départ de Carrefour contact à Cénac, permettent aux licenciés du club d'évoluer en groupe, de parfaire leur condition et d'acquérir une bonne maîtrise du vélo afin de mieux anticiper les risques.



Le Vélo-club de Domme comporte une vingtaine de licenciés qui ont déjà participé à plusieurs épreuves sur route ou en VTT, comme la «Transsouillagaise» le dimanche 9 avril, une randonnée-route VTT et pédestre (voir photo) où il y avait plusieurs membres du club présents dont 3 en

La Page des Associations (suite)



vélo de route et 3 en VTT. Le club était représenté à la rando de Daglan et à Archignac. Cinq licenciés en compétition sur route ont déjà participé à la course de St Cyprien et de Sergeac. La cyclo sportive «La Périgordine» 2023 prévue le 10 et 11 Juin se déroulera au Lardin-Saint-Lazare, et le 1er et 2 juillet aura lieu «la Rustine», balade en VTT dont un départ se fera de Domme, salle du Pradal, et de plusieurs communes de la région. Pour les autres épreuves, voir le site internet du club avec toutes les informations, en suivant le lien : <https://vcdomme.clubeo.com/>

Jean-Pierre Bessard

Association de sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts (ASBDR)

L'ASBDR poursuit avec la municipalité sa participation au suivi des chantiers de maintenance et de sécurisation des remparts de la bastide (la partie dans la zone de la tour du Gal vient d'être achevée et les travaux vont maintenant se déplacer vers la porte Delbos) ainsi qu'au château du Roy où d'imposants échafaudages permettent l'avancée des travaux de maçonnerie.

Elle va, en collaboration avec la DRAC et la mairie, entreprendre une nouvelle campagne de fouilles de 4 semaines qui se déroulera du 18 juin au 14 juillet, l'objectif étant d'étendre la zone de fouilles réalisées les années passées (actuellement protégées par une couche de géotextile) et de progresser sur les alentours du donjon, en haut de la plateforme sommitale. En raison d'un éboulement mal venu sur le chemin menant au portail en contrebas du moulin, l'accès d'une pelleteuse a été un moment compromis mais un passage aménagé dans la partie inférieure de Campreal a permis de lever cette difficulté. Ainsi, sous la houlette de Jean-Luc Peluchon, une petite dizaine d'étudiants, quelques archéologues confirmés et des bénévoles de l'association pourront reprendre le chantier avec l'aide d'un engin conduit par Pascal Milhac.



Par ailleurs, l'association tiendra son assemblée générale le 21 juin 2023 en fin d'après-midi. Le rapport moral et le bilan financier seront soumis à l'approbation des adhérents. Des postes d'administrateurs seront à cette occasion renouvelés (il est fait appel aux bonnes volontés)

et les résultats des travaux de ces dernières années sur les structures architecturales du château au cours des siècles seront présentés. Nous fêterons à cette occasion le 30ème anniversaire de l'ASBDR par un cocktail dînatoire dans les jardins de la Rode.

Comité des Fêtes

Ce fut un bel après-midi de Pâques à l'occasion duquel 52 enfants étaient présents au Jardin Public pour chercher les œufs, certains en plastique, d'autres en bois, que les enfants de l'école et des résidents de l'EHPAD avaient peints.



Le 20 mai aura lieu à la salle de la Rode le loto avec de nombreux lots.

Samedi 17 juin, nous avons prévu de faire la « Fête de l'été » avec une petite restauration, animée par un groupe musical et suivie d'un show pyrotechnique au Jardin Public.

Vendredi 14 juillet place de la Rode, une paëlla géante sera servie, suivie d'un bal et, à 23h00, du tir d'un grand feu d'artifice.

Denise Langouanère

Aéroclub du Sarladais

Dimanche 6 août 2023 aura lieu « Le Meeting Aérien de ce début de siècle ».

C'est grâce au support de l'Armée de l'Air et de l'Espace que le traditionnel meeting aérien de l'Aéroclub du Sarladais va prendre cette année une envergure exceptionnelle. Le Rafale « Solo Display », pour la première fois en Périgord Noir, exécutera une prestation habituellement réservée aux grands meetings internationaux. Sa présentation



sera épaulée au sol par une forte présence de l'équipe de l'Armée de l'Air (Car-Podium, animations et jeux, simulateur de vol, etc.). La Marine Nationale sera également présente avec son nouvel hélicoptère lourd NH90 « Caiman » au sol et en vol. L'équipe de voltige aérienne de l'Armée de l'Air et de l'Espace fera son grand retour sur le terrain de la plaine de Bord, après le succès de ses pilotes au championnat du monde.

Venus de Suisse, le couple des Wingwalkers, alliant voltige et funambulisme aérien, fera vibrer le public en déambulant sur les ailes de son vieux biplan Stearman. D'autres avions et machines volantes sont au programme, y compris d'éblouissantes démonstrations de modèles réduits. L'après-midi ne sera pas que bruit et fureur, car l'aéroclub, soucieux d'un avenir plus respectueux de l'environnement, sera heureux de vous faire découvrir les machines électriques du futur. Rendez-vous le 6 août, dès le matin pour les amateurs, spectacle à partir de 14H00. Entrée 12 Euros, parking gratuit, buvette et petite restauration sur place.

Acadine

D'Amour et de Guerre, les Troubadours...

Une première soirée Acadine placée sous le signe de l'art éblouissant des troubadours : poésie et courtoisie qui font trop souvent défaut aujourd'hui et qu'il faudrait remettre à l'honneur ! Rebec, flûtes, chalemie, synthétiseurs et tambours épiques sont convoqués pour chanter en gloire éclatante ou



en douceur, Guillaume d'Aquitaine, Jaufré Rudel de Blaye, Bertrand de Ventadour, Bertrand de Born d'Hautefort, Beatriz de Dia, Peirol ... Don Dinis du Portugal ou encore Ezra Pound d'Amérique. Le monde des troubadours, c'est aussi et d'abord celui des chevaliers, de la guerre, de la croisade. C'est le monde de l'épée et de sa symbolique. Le duc Guilhem IX d'Aquitaine est considéré comme le créateur de ce mouvement artistique. Il va questionner la place de la femme et la notion d'amour, en chanson, et ce faisant, bouleverser le Moyen Age. Il va théoriser le concept de « Fin Amor » et expliquer à ses chevaliers que pour être le « meilleur » il faut faire l'effort de trouver des musiques, des chansons, des rimes, c'est-à-dire en occitan « trobar » : celui qui trouvera deviendra un « troubadour ».

Poèmes et images projetées, enluminures, figures de cinéma ou de l'Heroic fantasy portent le conférencier Jean François Gareyte de l'Agence Culturelle Départementale. Il s'enthousiasme en souriant de l'art éblouissant de ces troubadours, de leur invention de valeurs nouvelles d'honneur et de « Paratge ». Il a rédigé le contenu

historique des fiches d'identité de huit troubadours et le concept de présentation de ces personnages dans les films. Maurice Moncozet, chanteur et poly-instrumentiste, explore et pratique les principaux répertoires de la musique médiévale. Il oriente son travail vers un approfondissement de l'œuvre des troubadours. A bientôt !

L'équipe Acadine

Pétanque Dommoise

Petit retour en arrière, le 4 février 2023, après-midi «pétanque-crêpes party» sur l'Esplanade de la Brèche, en compagnie du soleil. Même en hiver, la Pétanque Dommoise est animée. Merci à Denyse, Danièle et Christine pour les crêpes, à Jolenda pour la photo et à tous pour votre présence.

Les animations estivales vont vite arriver. Nous renouvelons la matinée « initiation pétanque » pour les enfants de l'école de Domme, le vendredi 30 juin. Les nocturnes du vendredi soir démarreront le 1er vendredi de juillet.

Le trophée des amis Alain Langouanère et Guy Rybéron aura lieu le samedi 22 juillet, la Coupe des dames le 11 août, la Coupe des couples le 26 août. Notre assemblée générale est avancée au 9 septembre.

Nous vous invitons à vous arrêter sur l'Esplanade de la Brèche, le mardi ou samedi après-midi, pour partager un bon moment de détente autour du cochonnet. Contacts : 06.84.62.03.92 (Denyse Langouanère, présidente) ou 06.71.23.19.45 (Christine Di Silvestro, secrétaire)

Amitiés boulistes.

Pour le bureau, Christine Di Silvestro



Gymnastique Volontaire Dommoise

L'association recherche une animatrice ou un animateur diplômé d'un CQP ou d'un BPJEPS pour dispenser des cours de Pilates et de Yoga sur chaise.

Tel : 06.72.60.73.40

ÉTÉ ACTIF

Programme d'animations sportives et ludiques à prix réduits proposé par l'Office de Tourisme Périgord Noir Vallée Dordogne, en collaboration avec le Conseil Départemental et les Communautés de Communes Domme- Villefranche et Vallée Dordogne Forêt Bessède.

RÉSERVATIONS
OBLIGATOIRES

RESERVATIONS
REQUIRED

05 53 30 36 09

05 53 29 98 37



EN JUILLET - IN JULY



SPÉLÉOLOGIE / CAVING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS OU + 14 ANS/YEARS)

- 10 juillet - RDV devant la Halle de Bouzic - 10h30 à 17h
- 13 juillet - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 17 juillet - RDV devant la Mairie d'Orliac - 14h à 17h
- 20 juillet - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 24 juillet - RDV devant la Mairie de Campagnac les Quercy - 10h30 à 17h
- 27 juillet - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h + 14h à 17h
- 31 juillet - RDV devant la Mairie de Cénac - 14h à 17h

JEU D'ÉNIGMES / PUZZLE GAME ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 14 juillet - RDV devant l'église de Berbiguières - 16h à 18h

TROTTINETTE TOUT TERRAIN / OFF-ROAD ELECTRIC SCOOTER 8€ (+ 12 ANS/YEARS)

- 15 juillet - RDV salle des fêtes de Ste Foy de Belvès - 10h à 11h + 11h15 à 12h15

BALADE ÉQUESTRE / HORSE RIDING ... 9€ (3 À 10 ANS/YEARS)

- 18 juillet - RDV centre équestre Equi'Périgord à St Cyprien - 10h30 à 12h

BAPTÊME DE PLONGÉE / FIRST DIVE ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 21 juillet - RDV à la piscine de Villefranche du Périgord - 10h à 11h + 11h à 12h

DESCENTE EN RAPPEL DU CLOCHER / ABSEILING ... 5€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 23 juillet - RDV devant le clocher de l'église de St Cyprien - 10h à 12h + 16h à 20h

CANOË NOCTURNE / NIGHT TIME CANOEING ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 25 juillet - RDV à la base de canoës de Siorac en Périgord - 21h à 22h30

BALADE EN GYROPODE / SEGWAY RIDE ... 10€ (+ 12 ANS/YEARS)

- 26 juillet - RDV devant la salle des fêtes de Monplaisant - 10h à 12h

ESCALADE / ROCK CLIMBING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 28 juillet - RDV devant la Mairie de St Cybranet - 9h à 12h



LASER SCAPE GAME NOCTURNE ... 10€ (+ 7 ANS/YEARS)

- 30 juillet - RDV au Parc de la Nauze à Sagelat - 21h à 21h45 + 21h45 à 22h30



**RÉSERVATIONS
OBLIGATOIRES
RESERVATIONS
REQUIRED**

**05 53 30 36 09
05 53 29 98 37**

EN AOÛT- IN AUGUST**SPÉLÉOLOGIE / CAVING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS OU + 14 ANS/YEARS)**

- 03 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h
- 07 août - RDV devant la Halle de Bouzic - 10h30 à 17h
- 10 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h + 14h à 17h
- 14 août - RDV devant la Mairie d'Orliac - 14h à 17h
- 17 août - RDV salle des fêtes de Meyrals - 9h à 12h

JEU D'ÉNIGMES / PUZZLE GAME ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 01 août - RDV parking principal de Besse - 21h à 22h30

GRIMPE D'ARBRES / TREE CLIMBING ... 6€ (+ 6 ANS/YEARS)

- 04 août - RDV au château de Doissat - 16h à 17h + 17h à 18h

TOUR D'ESCALADE / CLIMBING ... 8€ (+ 8 ANS/YEARS)

- 09 août - RDV à l'église de Belvès - 10h à 11h + 11h à 12h

ESCALADE / ROCK CLIMBING ... 10€ (+ 10 ANS/YEARS)

- 11 août - RDV devant la Mairie de St Cybranet - 9h à 12h

STAND UP PADDLE ... 6€ (+ 8 ANS/YEARS)

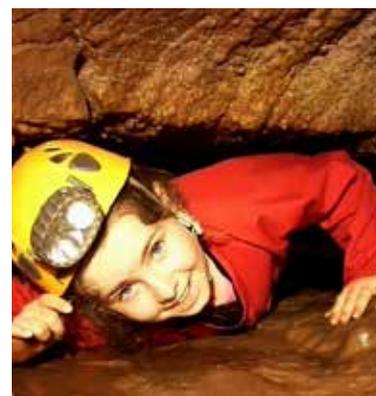
- 13 août - RDV au Lac de Groléjac - 17h à 18h + 18h à 19h

LASER SCAPE GAME NOCTURNE ... 10€ (+ 7 ANS/YEARS)

- 16 août - RDV au terrain de foot de St Cernin de l'Herm - 21h à 21h45 + 21h45 à 22h30

TROTTELETTE TOUT TERRAIN + DÉGUSTATION 9€ (+ 12 ANS/YEARS)**OFF-ROAD ELECTRIC SCOOTER + TASTING**

- 18 août - RDV Parking du Jardin Public de Domme - 10h à 11h30



Le programme de l'Office de la Culture annoncé dans la précédente parution de « La Vie Dommoise » a été un peu modifié : la compagnie anglaise, Antic Disposition, ne pourra pas effectuer son déplacement en France et nous le déplorons. En revanche, nous accueillerons le 3 décembre la chorale du Bugue qui interprétera le Requiem de Rutter, célèbre compositeur contemporain.

Nous vous avons annoncé une soirée exceptionnelle le 21 janvier et elle le fut : deux troupes de théâtre, l'Atelier théâtre de Périgueux et l'Art Roquois, ont attiré cent vingt spectateurs qui ont bien sûr apprécié le talent des acteurs, mais aussi le délicieux cocktail dînatoire préparé par l'une de nos adhérentes. Grand merci !

La soirée poétique, musicale et chorégraphique avec la compagnie L'Oiseau Tonnerre fut aussi un moment fort partagé par une soixantaine de personnes : Marie-Pierre, avec son corps et ses gestes, a fait apparaître, sur une toile blanche tendue en fond de scène, un immense arbre de vie qu'elle a offert au public. Vous pouvez le voir dans la coursive de la salle de la Rode.



D'autres spectacles sont venus distraire nos soirées d'hiver : du théâtre, du chant, des concerts de guitare manouche, violon, jazz, harpe... Nous avons aussi accueilli le jeune public de sept écoles environnantes avec la compagnie Taca et son spectacle « A la lumière des flammes ». Même si cela est une petite contribution artistique que nous apportons au milieu scolaire, elle nous paraît importante et notre offre est toujours très bien reçue par les enseignants. Le Comité Culturel de Cénac était partenaire de l'OCD pour ces deux événements.

Au moment où ce bulletin municipal arrivera dans les foyers dommois, nous serons à la veille du 17^e « Festival de théâtre amateur du Pays dommois » qui se déroulera du 9 au 11 juin, à la salle de la Rode. Nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer son programme :

- Vendredi 9 juin à 20h30 :

la compagnie Ozar Citoyens (Sarlat) interprétera "**Cendrillon**" de Joël Pommerat, comédie. Mise en scène de Christine d'Aloïse.

- Samedi 10 juin :

- à 14h, **la compagnie Vézère en scène** (Le Bugue) avec "**La gare des hasards**", sketches entrecoupés de chansons. Mise en scène Michel Lassalvetat.

- à 17h, **le Foyer rural de Tamniès** avec "**Jeux de planches**" de Jean-Paul Alègre, comédie. Mise en scène Michel Lassalvetat.

- à 20h30, **la compagnie du Vendredi** (Angoulême) avec "**Verdict d'Agatha Christie**", genre policier. Mise en scène Hélène Pelletier.

- Dimanche 11 juin :

- à 11h, les **Strapantins** (Saint-Cyprien) avec "**Un air de famille**" d'Agnès Jaoui et Jean- Pierre Bacri, comédie de mœurs. Mise en scène Lily Donnat.

- à 14h30, les **Galapians del Ceou** (Daglan) avec "**Tranches de vie**", série de sketches comiques dont un en occitan. **Côté Jardin** (Monsempron Libos) avec "**La randonnée**" de Michel Franco, comédie.

- à 17h30, **la Bande à Marie** (Castelnaud-la-Chapelle) avec "**Temporalités-Voyage dans le temps**", différents auteurs, mise en scène Laurence Aldrin.

Puis suivra le **Pas à Pas Domme** contemporaine du samedi 24 juin au vendredi 4 août avec une exposition consacrée à Maurice Savin, peintre, graveur, céramiste et médailleur, ayant séjourné à Domme dans les années 1920. Cette exposition sera installée dans la Chapelle des Augustins à Domme, propriété de Monsieur et Madame Charles de Beaumont. Parmi les tapisseries, les cartons, vous pourrez admirer une des œuvres maîtresses de cette exposition prêtée par le Mobilier National et tissée à la manufacture des Gobelins. Elle représente un des « Douze mois de l'année ».

Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 23 juin à 18h, chapelle des Augustins.

Cette exposition gratuite sera ouverte tous les jours de 11h à 18h.

Le vendredi 4 août à 19h, chapelle des Augustins, aura lieu le dévernissage, suivi à 21h au jardin public d'un concert gratuit avec Xavier Renard et ses musiciens qui interpréteront des chansons à thèmes.



Enfin, c'est le récital de piano d'Ismaël Margain, le vendredi 25 août à 20h30, qui clôturera notre saison estivale. Même si nous ne connaissons pas encore son programme, nous sommes certains de profiter d'une belle soirée.

L'automne nous réservera encore de bons moments et nous arriverons très vite au 8 décembre, jour de notre assemblée générale : trois membres du bureau seront à renouveler, dont un qui ne souhaite pas se représenter. L'Office de la Culture de Domme a vécu une très belle aventure depuis sa création en 2002, pour la poursuivre, il faut des candidats !



Le saviez-vous ? L'église Domme n'était probablement pas à l'emplacement actuel !

De tout temps, depuis les débuts de la chrétienté, l'église a été un symbole de la composition du village. Dans cette logique, Domme n'a pas échappé à avoir son lieu de culte, mais quelle forme lui donner et où pouvait-il être bâti ? Très certainement, l'église primitive a dû être construite en même temps que l'édification de la bastide et ses fortifications, à la fin du 13^e siècle, vers 1280. Son implantation pouvait se situer, d'après un « aïral de l'église rompue » de 1655, entre l'ancienne poste et le rocher (diminutif de l'occitan aïral (= aire, terrain, friche)). Après la prise de la cité par Geoffroy de Vivans, huguenot endémique, le 25 octobre 1588, toutes les représentations du catholicisme furent détruites l'année suivante. Seules les âmes de « Domme la catholique » ne furent pas touchées, et les pierres des édifices religieux servirent à construire des éléments militaires, dans les quartiers de l'Ormet et de la Paillolle (entre l'actuel cimetière et la Porte des Tours).

Il faudra attendre 1622 pour la reconstruction du nouvel édifice religieux, après la pose de la première pierre le 25 mars par les Consuls de la cité. Les travaux seront confiés à l'architecte Henri Bouyssou pour un coût de 4500 livres et 500 journées de travail. Ainsi, les matériaux bois et pierres retrouveront leur affectation primitive, l'Hôtel de ville profitant de cette aubaine pour être reconstruit lui aussi.

Le bâtiment comporte une seule nef, et quatre chapelles latérales voûtées en pierre, avec en façade un « mur clocher » surmonté de trois cloches, au complet depuis 1841. La cloche centrale primitivement installée en 1822 fut refondue en 1928, de nouveau réparée en 2005 et hissée avec majesté en présence d'une population nombreuse. Le clocher ayant subi les affres du temps, il fut décidé en 1931 de procéder à sa consolidation jusqu'à cette nuit d'août 1967 où la colère du ciel foudroya la girouette et la pointe du clocher nécessitant des travaux lourds de reconstruction. Avant toute intervention après cet orage destructeur, un artisan local, accédant au faite de l'église, fit tomber la girouette foudroyée qui menaçait de chuter. Nullement atteint par le vertige, il alluma une cigarette après l'opération... Les volutes de fumée montant directement vers le ciel !

Le Fronton, en segment de cercle, qui surmonte et couronne l'entrée principale de l'église, supporté par 4 colonnes en pierre, date de la construction en 1622. Il fut restauré en 1883 en même temps que le bâtiment principal qui était en mauvais état, les 2 dates étant gravées dans la pierre en caractères romains. Au centre et en surplomb, dans l'axe de la porte d'entrée, la vierge Marie accueille les visiteurs et les croyants, les invitant à entrer dans la nef. Les sculptures qui entourent la porte d'entrée représentent des branches avec des feuilles, des fleurs, des fruits et des oiseaux, et à la verticale deux figurines sculptées. Surplombant le fronton, la rosace représente la Vierge Marie et son enfant, l'église étant dédiée à Notre Dame de l'Assomption.

La nef, avec sa voûte romane, porte sur le bandeau de cœur les dates de fin des grands travaux effectués sur le bâtiment : 1754, 1840, 1899, 2003. Cette dernière date marquée représente la mise en valeur des « pierres dorées du pays », suite à l'enlèvement du plâtre qui les recouvrait. Une chaire de facture moderne est dotée de 4 panneaux qui représentaient les 4 évangélistes, malheureusement très abîmés en raison des actes de vandalisme. Dans la nef, au-dessus de l'une des chapelles, un grand tableau représente « l'Annonciation à Marie ». En face, un tableau

représentant « Marie Madeleine et le Christ ». Ce tableau serait la seule copie connue de l'œuvre originale.

Enfin le chœur présente un beau retable en bois sculpté et 2 tableaux se faisant face, à droite « La Crucifixion du Christ », à gauche « La descente de la croix ». Le maître-autel en marbre rose, dans la pure tradition, est surmonté par des représentations sur du bois doré des têtes du Christ, de la Vierge, des Évêques et des Anges. En surplomb, une niche abritant un crucifix, et, une belle statue peinte de la Vierge Mère portant l'enfant Jésus, est sculptée dans un tronc de figuier, mesurant environ 2,50m. Elle serait l'œuvre d'un ancien religieux et ferait l'objet d'une légende controversée. Deux inscriptions attirent également l'attention, l'une « J.H.S. » interprétée en latin comme « Jesus Hominum Salvator » (Jésus Sauveur des Hommes), l'autre, « AUTEL PRIVILÉGIÉ », signifiant que tout fidèle peut gagner des indulgences pour sa vie post mortem.

Les quatre chapelles latérales, l'une dite de la Sacristie, les autres dites de Fondaumier, de Saint Jean, du Cœur de Jésus, ont jusque vers 1775 été des places d'inhumation pour certaines familles, moyennant un « droit de tombeau ». Dans l'une d'elles se trouve une collection d'ornements sacerdotaux, provenant des églises du « canton de Domme », ainsi qu'un reliquaire contenant l'os d'un bras de St Clair, évêque martyr du 4^e siècle. Ces ornements généralement en exemplaire unique étaient réalisés à la main par des religieuses cloîtrées, et endossés autrefois par les prêtres pour les différentes célébrations. Ces ornements de six couleurs, violet, blanc, rouge, vert, noir, doré, correspondaient aux divers temps de l'année liturgique, et peuvent encore être utilisés. Également dans certaines de ces chapelles des statues ont été réalisées à Domme, la Vierge en prière, Saint Joseph, et Sainte Bernadette.

En plus de la rosace du fronton, quelques vitraux ornent l'église, la naissance de Marie, Saint Clair, l'Assomption de la Vierge, l'Ascension de Jésus, la Dormition de Saint Joseph, et la Cène (dernier repas du Christ avec ses apôtres, la veille de la Passion).

Pour les habitants de Domme accoutumés à passer devant l'église de la cité, voire à pénétrer à l'intérieur pour des cérémonies, c'est peut-être l'occasion de redécouvrir un moment de culture et de spiritualité. Nombreux sont les visiteurs qui chaque année franchissent le pas de la porte, soit pour venir se recueillir, soit pour découvrir une architecture qui mérite une attention particulière.

Jean-Paul Coiffet

Sources : Chanoine H. Brugière, A Bécheau, L.F. Gibert, A.S.B.D.R., M. Ozanne-van der Wissel



Dessin extrait des chroniques du Pays Dommois

Cabinet Jean FOUGÈRE
ASSURANCES

La Passion de votre protection

Place de la Bouquerie - 24200 **SARLAT**
Tél. 05 53 59 05 29 - sarlat@gan.fr
www.assurances-fougere-sarlat.gan.fr
www.orias.fr - N° : 07 014 774

imprimerie du progrès

18, avenue Paul-Crampel - 24170 BELVÈS
 Philippe Delluc **05 53 31 45 10**
progresbelves@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES GARRIGOU (s.a.r.l.)
Contrats obsèques - Funérarium - Magasin d'articles funéraires

Marbrerie
Entretien de sépultures

14, rue Jean Leclair
 24200 SARLAT LA CANEDA
 Tél. 05 53 31 27 34
sarlgarrigou@orange.fr

Restaurant / Vente à Emporter
 Bar à Vins
 05.53.31.07.11 / 06.14.67.16.74
 3 rue Geoffroy de Vivans
 24250 DOMME
contact@restaurantcabanoix.com
www.restaurantcabanoix.com
 Ouvert à l'année

CABANOIX & CHATAIGNES
DOMME

PIZZERIA
des Templiers

SUR PLACE ET À EMPORTER
TÉL. 06 02 29 04 30





Carrefour
contact

CÉNAC
05 53 28 22 22

Allianz 

Pauline
DELBOS-SANNA

ASSURANCES
FINANCE
ÉPARGNE

La Feuillade - Le Bourg
24250 CÉNAC-ET-SAINT-JULIEN
Tél. 05 53 59 00 01

37, Esplanade de la Brèche - BELVÈS
24170 PAYS DE BELVÈS
Tél. 05 53 30 22 83
pauline.delbos-sanna@allianz.fr

(N° OMS : 200603 - A.P.R. - Place de l'Europe CS 9462 3538786)

PAOLI
A M B U L A N C E S

AMBULANCES
VSL - TAXI

Grogeac - 24200 **SARLAT**
05 53 59 06 27

contact@ambulancesdordogne.fr - www.ambulancesdordogne.fr

Comptoir
d'Annam

RESTAURANT VIETNAMIEN

6 RUE DE LA MONNAIE
24250 DOMME
TÉL: 05 53 59 58 80



MONTET
MAÇONNERIE

Carrelage
Taille de pierre
Rénovation

" La Croix de la Pierre " - 24250 **DOMME**
Tél. 05 53 29 87 62 - Port. 06 71 72 89 31
montet-maconnerie@orange.fr